



## LES DOUANES MÈNENT UNE OPÉRATION INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE EN MER.

**Du 12 juin 2022 au 13 juillet 2022, l'opération internationale White Sea II contre le trafic de drogue en mer s'est déroulée sous la houlette des douanes belges. Pendant 1 mois, les douaniers ont activement recherché, en mer et dans les ports, la drogue qui arrive en Europe occidentale via les navires.**

L'accent a été mis sur les méthodes de contrebande maritime : débarquement en mer, transbordement en mer vers des navires plus petits, contrebande par l'équipage, drogue passée en contrebande sous le navire via torpille ou dans les coffres de mer, vols dans des conteneurs/véhicules à bord.

Outre la contrebande traditionnelle dans des conteneurs, une autre tendance apparaît clairement : la contrebande à bord ou au fond des navires.

L'opération a impliqué le déploiement de navires de patrouille, de navires d'intervention, d'équipes d'arraisonnement, d'équipes de fouille, de plongeurs, d'un hélicoptère et d'avions de garde-côtes de Belgique, de France, d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Espagne et du Royaume-Uni, ainsi que le soutien de Frontex, d'Europol et du MAOC.

La Belgique a compté sur une participation active des Douanes, de la Police Judiciaire Fédérale, de la Police Maritime, de la Composante Maritime de la Défense, du Carrefour de l'Information Maritime et du Parquet de Flandre Occidentale.

Au cours de l'opération, 13 saisies totalisant 5.470 kg de cocaïne et 18 kg de haschisch ont été réalisées en Europe et au total 82 navires ont été contrôlés. En Belgique, 3 saisies ont été réalisées pour un total de 1.750 kg de cocaïne et 22 navires ont été contrôlés.